

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal:

<u>Objet</u>: Attribution de prix dans le cadre du concours de composition de musiques de films « Musiques en courts »

Séance du 10 décembre 2024 Convocation du 4 décembre 2024 Conseillers municipaux en exercice : 33

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre à 19 h 37, les membres composant le conseil municipal de la ville de Sceaux, dûment convoqués par le maire le quatre décembre se sont réunis sous la présidence de M. Philippe Laurent, à l'hôtel de ville, 122 rue Houdan

Etaient présents:

MM. Philippe Laurent, Jean-Philippe Allardi, Mme Florence Presson, M. Francis Brunelle, Mme Isabelle Drancy, M. Philippe Tastes, Mme Sylvie Bléry-Touchet, M. Patrice Pattée, Mmes Monique Pourcelot, Roselyne Holuigue-Lerouge, MM. Christian Lancrenon, Jean-Pierre Riotton, Mme Annie Bach, M. Frédéric Guermann, Mmes Sabine Ngo Mahob, Sakina Bohu, M. Emmanuel Goujon, Mmes Axelle Poullier, Claire Vigneron, Corinne Deleuze, M. Konstantin Schallmoser, Mmes Catherine Palpant, Nadine Lacroix, Catherine Palpant, M. Hugues Ossart, Mme Kinga Grege, M. Jean-Christophe Dessanges, Mmes Christiane Gautier, Maud Bonté, MM. Fabrice Bernard, Philippe Szynkowski

Etait représentée:

Mme Liliane Wietzerbin par M. Philippe Szynkowski

Etait absent:

M. Numa Isnard

Secrétaire de séance :

M. Hugues Ossart

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Ces formalités remplies,



Séance du 10 décembre 2024

 $\underline{\mathbf{OBJET}}$: Attribution de prix dans le cadre du concours de composition de musiques de films « Musiques en courts »

Le conseil,

Après avoir entendu le rapport de Jean-Philippe Allardi,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant que, pour promouvoir la création musicale, ainsi que la discipline particulière que représente la musique de films, la Ville, en partenariat avec l'Animathèque MJC, l'association des Amis du cinéma Le Trianon et le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Bourg-la-Reine/Sceaux, a créé le concours « Musiques en courts » organisé au cinéma Le Trianon,

Considérant la motivation des participants, l'originalité de cette opération et l'intérêt qu'elle suscite,

Après en avoir délibéré, à la majorité (1 vote contre : M. Xavier Tamby)

DECIDE d'attribuer les sommes qui suivent aux lauréats du concours de composition de musiques de films « Musiques en courts » :

Prix du jury professionnel:

 1 500 € pour le prix du jury professionnel à Vanina de FRANCO, pour sa composition pour piano, synthétiseur mono et stéréo, guitare électrique et voix, sur le court métrage Le garçon et l'éléphant de Sonia GERBEAUD;

Prix du jury des Amis du cinéma Le Trianon:

- 750 € pour le prix du jury des Amis du cinéma Le Trianon à Sylvain DUBERT, pour sa composition pour guitare acoustique, qanun, lavta, tanbûr, mini log et octatrack sur le court métrage Je criais contre la vie ou pour elle de Vergine KEATON;

Prix du public jeunes :

- 750 € pour le prix du public Jeunes à David de MICHIEL, pour sa composition pour piano, saxophone et batterie, sur le court métrage *Jubilé* de Marion DUVET, Marie EL KADIRI, Agathe MARMION, Charlotte PIOGÉ et Coralie SOUDET.

PRECISE que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget de 2024.

Et ont signé les membres présents

helype

Pour extrait conforme

le maire

le secrétaire de séance